453

2026

ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL

FONDÉE EN 1923 AVEC LE CONCOURS DE LA
DOTATION CARNEGIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE

RECUEIL DES COURS

COLLECTED COURSES OF THE HAGUE ACADEMY OF INTERNATIONAL LAW

2026

Tome 453 de la collection

BRILL | NIJHOFF

Leiden/Boston

GENERAL TABLE OF CONTENTS

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

International Law and Global Justice: The Imperative of Climate Justice, by B. S. CHIMNI, Distinguished Professor of International Law at O. P. Jindal Global University 9-72

Le droit international au temps de la mondialisation. Contextes, réseaux, pratiques. Cours général de droit international, par M. PINTO, professeure à l'Université de Buenos Aires 73-434

TABLE OF CONTENTS

Chapter I. Introduction 19

Chapter II. The legitimacy turn in international law 23

Chapter III. The turn to global justice: Addressing epistemic hurdles . . . 30

A. Order versus justice. 30
B. Validity of the concept of "global" justice. 32
C. Meaning of "justice" 33
D. Operational principles of justice 34
E. The lack of expertise 36
F. Human rights and global justice 37

Chapter IV. The bare virtues of justice turn in international law 39

Chapter V. The imperative of global climate justice 43

A. Meaning of "climate justice" 44
B. Anthropocene or capitalocene 47
C. Implications of neoliberal responses 50
D. Revisiting doctrines of international law. 54
E. Human rights and climate justice. 56
F. The way forward 60

1. Rethinking relationship between carbon capitalism and State . . . 60
2. Nationalization of fossil fuel companies 63

Chapter VI. Agents of global justice 65

Chapter VII. Final remarks. 71

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements 89

Chapitre I. Introduction. 91

Partie A. Contextes normatifs et réseaux de participation 107

Chapitre II. Les contextes du droit international 108

A. L'institutionnalisation de l'après Seconde Guerre mondiale. 110
B. La mondialisation 121

Chapitre III. La participation. Les réseaux. Les pratiques 128

A. Les critères de la personnalité internationale. 128
B. Les Etats 130
C. Les organisations internationales 132
D. Les individus 135
E. Les acteurs non étatiques 137

1. Les groupes armés. 138
2. Les entreprises multinationales 143
3. Les organisations non gouvernementales 147

F. Première mise au point: du Foreign Office au modèle de gouvernance mondiale 148
G. En guise de conclusion 151

Partie B. Contextes et réseaux d'élaboration du droit international. 153

Chapitre IV. La liberté dans la formation des règles du jeu 154

A. L'élaboration normative dans l'ordre westphalien et jusqu'à la mondialisation 154
B. L'autonomie de la volonté pour désobliger les sujets de droit international 172

Chapitre V. Les limites: un ordre public international 178

A. La Convention de Vienne de 1969 sur le droit des traités. 179
B. La CDI et ses rapports sur les normes de *jus cogens* 182
C. *Jus cogens*, *erga omnes*. 183
D. La CIJ et les règles impératives de droit international général 187

1. La lecture morale de la Convention sur le génocide 187
2. Un recul inattendu: l'affaire sur le *Sud-Ouest africain* 191
3. Un retour au chemin initial: les obligations *erga omnes* et la *Barcelona Traction* 193
4. Un droit prééminent 195

a) Le génocide 195
b) La torture. 197
c) L'autodétermination des peuples 200
d) La prohibition de l'emploi de la force 201

E. Pour conclure 204

Chapitre VI. Les limites: l'interdiction de l'emploi de la force 206

A. Il existe un droit international coutumier sur l'emploi de la force . . 207
B. L'interdiction de l'emploi unilatéral de la force 208

C. Le Conseil de sécurité et la Cour internationale de Justice et leurs rôles vis-à-vis de l'interdiction de l'emploi de la force 213
D. Seules les formes les plus graves d'emploi de la force autorisent la légitime défense 217
E. Des exigences coutumières dans le droit conventionnel 218
F. La prohibition de l'emploi de la force et la prohibition de l'intervention 218
G. Les réparations 219
H. L'emploi de la force par les acteurs non étatiques 221
I. Quelques conclusions 227

Partie C. Réseaux de régimes et des pratiques en droit international 229

Chapitre VII. *Compliance regimes*: les droits humains et les normes internationales du travail 230

A. Les droits humains 230
1. Un système normatif 230
2. Un système de protection décentralisé et spécialisé 233
3. Les développements normatifs 236
4. Les procédures spéciales 241
5. Une conclusion préliminaire 243
B. Les normes internationales du travail 243
1. Les obligations des gouvernements par rapport aux conventions . . 246
2. Le système de contrôle 249
a) Un système de suivi régulier 250
b) Des procédures spéciales 255
3. Pour conclure 258

Chapitre VIII. La construction du droit des femmes dans le droit international 260

A. Quelques données 260
B. Pourquoi les femmes? 262
C. Les expériences masculines comme critère 265
D. A la recherche d'un critère pour la protection des droits des femmes . 269
E. Traiter les inégalités structurelles 275
F. Quelques conclusions 284

Chapitre IX. Les régimes pour le règlement institutionnel des différends: le commerce international et les investissements étrangers 286

A. Le régime du règlement des différends à l'OMC 289
B. Le système de règlement des différends de l'OMC remis en question 294
C. L'arbitrage international d'investissement 300
D. Quelques conclusions 307

Partie D. Réseaux et pratiques de juridiction en droit international 309

Chapitre X. La pluralité d'instances pour l'exercice de la juridiction . . . 310

A. L'exercice de juridiction 311
1. L'affaire du *Lotus* et la juridiction universelle 311
2. La juridiction nationale et la justice transitionnelle 312
3. La juridiction internationale et les tribunaux hybrides 314
4. La juridiction étrangère et universelle 317
5. Un essai d'évaluation 324
B. Saisir la Cour internationale de Justice 326

1. L'application de la peine de mort et les garanties du procès équitable 327
2. Les allégations de génocide devant la Cour. 332
a) L'affaire au sujet des Rohingya 332
b) Les allégations russes du génocide en Ukraine 333
c) L'Afrique du Sud allègue d'un génocide par Israël à Gaza . . 336
C. En guise de conclusion 340

Chapitre XI. Les droits de l'homme en dialogue avec d'autres systèmes régionaux ou spéciaux 342

A. Le dialogue européen avant le Traité de Maastricht de 1992 345
B. Dialogue entre les juridictions africaines. 349
C. Et en Amérique.... 352
D. La loi américaine sur la responsabilité civile des étrangers *(Aliens Torts Statute – ATS)* 356
E. En conclusion 363

Chapitre XII. Les entreprises transnationales et les droits humains 365

A. Les faits de l'affaire *Nevsun Resources Ltd. c. Araya* 366
B. La voie judiciaire 367
C. Le droit international coutumier dans l'arrêt de la Cour suprême . . . 369
D. Les normes internationales invoquées dans l'affaire. 371
E. Un antécédent: les plaintes traitées sous l'*Aliens Torts Statute* (ATS) 374
F. Entreprises et droits humains. 382
G. Essai de conclusion. 384

Chapitre XIII. Les droits humains comme critère pour l'interprétation du droit: l'environnement et l'intelligence artificielle 386

A. Le recours aux règles des droits humains pour protéger l'environnement. 386
1. Dans le cadre universel... 389
2. Les systèmes régionaux 392
a) Le système interaméricain. 392
b) Le système africain 400
c) Le système européen. 401
d) Le monde arabe 404
B. Technologie et droit international: l'intelligence artificielle (IA) . . . 405
1. L'impact sur le droit. 406
2. La réglementation de l'IA dans des contextes démocratiques . . . 408
C. Un essai de conclusion 412

Chapitre XIV. Conclusion 414

Bibliographie 427